

 <b>COMMUNE DE ROBION</b> Arrondissement d'APT	<b>DE 2026-034</b>  <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS          DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE          DE ROBION</b>  <b>SÉANCE du 05 juin 2026</b>
---	--

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Monique JOANNY, Agnès LANET, Laurent MARIANELLI, Marie-Claire GIRARDET, Gwénaél LOUAISEL, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Caroline CHARVET, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Daniel CLING, Samia GUILLARME, Eric GUILLAUMIN

Absents excusés : Guy HOAREAU, Marc VALERO, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Odile MOLLARD

Pouvoirs de : Guy HOAREAU à Patrick SINTES, Marc VALERO à Laurent MARIANELLI, Marylise GEORGEN à Monique JOANNY, Noël STEBE à Gwénaél LOUAISEL, Odile MOLLARD à Eric GUILLAUMIN

Secrétaire de séance : Marie-Claire GIRARDET

### 3.6 - Bilan des acquisitions et cessions 2025

**Rapporteur : Monsieur Laurent MARIANELLI, adjoint**

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au Compte Financier Unique de la commune ».

Le bilan annuel de 2025 est retracé sous forme de tableaux récapitulatifs, ci-joints, précisant la nature du bien, sa localisation, le montant de l'opération et l'identité du cédant ou du cessionnaire.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir débattu sur le document présenté,

**Prend acte** à l'unanimité du bilan annuel 2025 des opérations immobilières des acquisitions et des cessions de la commune, annexé à la présente délibération et au compte Financier Unique 2025.

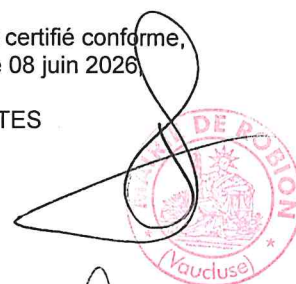
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20260608-DE\_2026\_034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026

Pour extrait certifié conforme,  
 ROBION, le 08 juin 2026  
 Le Maire,  
 Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
 Marie-Claire GIRARDET